



LE GASPILLAGE ECONOMIQUE DE LA JUSTICE FAMILIALE

DOMMAGES ANNUELS INFLIGÉS À L'ÉCONOMIE NATIONALE PAR LES DYSFONCTIONNEMENTS DE LA JUSTICE FAMILIALE: *deux milliards d'euros à économiser*

Avertissement

Les chiffres qui suivent sont des ordres de grandeur, arrondis. Notre souhait est qu'ils soient affinés par une équipe d'économistes, encadrés par un comité scientifique comportant des associations de terrain.

Quelques chiffres de base :

- * Budget annuel du ministère de la justice: **4 à 5 milliards d'euros**
- * Nombre annuel de procédures de droit familial ou pénal associées: **400.000 procédures par an**
- * **2 millions de personnes** impliquées dans l'année par ces procédures, enfants et grands-parents compris
- * au moins **3 millions d'enfants en situation "monoparentale" artificielle** sur un total d'environ 14 millions
- * **40.000 auxiliaires de justice** : avocats, avoués, huissiers, etc.

LISTE DE COUTS ESTIMES DE GASPILLAGES, MANQUES A GAGNER, DOMMAGES, PERTES

1) Coût des procédures

1-1) Coût direct pour l'Etat

200.000 procédures conflictuelles ou amiables à économiser par des lois plus simples, plus précises, moins discriminatoires, assurant une double résidence paritaire des enfants, un calcul non fantaisiste de pensions, une médiation, une **déjudiciarisation** (devant maire, notaire) du maximum d'actes, etc.: le gain immédiat pour l'Etat (frais de juge, de greffier, d'archivage, etc.), à raison de 500euros/procédure, est évalué à 100 millions.

Recoupement: 1.000 juges, procureurs, greffiers à 40.000euros/an charges sociales comprises, 40 millions. En fait, vu la complexité des mécanismes de perception, circulation et attribution de l'argent public, fonctionnements associés, etc., la charge inutile pour le contribuable peut être estimée au moins au double, donc

évaluation pour

100 millions

1-2) Coût direct pour les particuliers des mêmes procédures conflictuelles ou amiables inutiles

Pour les particuliers (ou parfois pour l'aide judiciaire) à raison d'environ 3.000euros par procédure (honoraires d'avocats, huissiers, déplacements, etc.) --> 600 millions.

Recoupement: 15.000 avocats, auxiliaires et assimilés à 40.000euros/an, soit

600 millions

1-3) Coût généré par les expertises

Toujours pour les mêmes procédures, avec leur cortège d'experts, psychologues, médecins, géomètres, notaires, etc. : probablement 100 millions.

Recoupement: une expertise est taxée à environ 1.000euros et il y a bien 100.000 actes de ce genre par an, donc

100 millions

2) Pertes d'intérêts et manque à gagner

Manque d'intérêt et de compétence des mêmes juges, avocats, juristes, piégés par le besogneux du contentieux familial, pour les grands dossiers du commerce international et des négociations internationales, confiscation d'informations stratégiques par des cabinets d'expertise et/ou d'arbitrage anglo-saxons, perte de contrats importants du fait de fuites d'information à la concurrence.

Ecœurement et démotivation de nombreux chefs d'entreprise ou travailleurs plus modestes, victimes du racket du divorce, de la fiscalité discriminatoire contre le "parent non gardien", des discriminations sociales diverses associées; représailles par fuite de capitaux à l'étranger, dissimulation fiscale, refus d'investissement ou d'embauche, délocalisation: plusieurs milliards de pertes, probablement beaucoup plus (estimation à vérifier auprès de divers ministères, notamment en ce qui concerne l'intelligence économique).

Recoupement: ordre de grandeur de chaque "grand contrat" de l'industrie, le milliard d'euros., donc

Estimation du gâchis économique indirect: plusieurs milliards,

3) Coût induit en frais divers pour les particuliers

Coût différé pour les particuliers de la démission de l'institution judiciaire devant les non-représentations d'enfant, déplacements inutiles, vacances annulées sans remboursement, déménagements imposés par le parent gardien prenant l'initiative d'une séparation géographique, complication de démarches pour des dossiers administratifs, etc.: trois incidents/an pour environ 300.000 victimes, parents et enfants compris, coût moyen 100euros/incident soit 100 millions environ.

Recouplements: billet de train aller-retour sur la moitié de la métropole, 100euros minimum; de même 400km en voiture à 0,25euro du km : 100euros; chiffre d'affaires pour demi-journée de travail perdue 100euros, soit



100 millions

4) Coût de la fraude induite

4-1) Fraude sur l'A.P.I.

Coût de la fraude sur l'allocation de parent isolé, le système actuel incitant à la dissimulation ou à la négation du père ou à une reconnaissance retardée d'au moins trois ans: 20.000 allocations frauduleuses de 5.000euros/an --> 100 millions. Vu la lourdeur bureaucratique, déjà signalée, des financements sur argent public, chiffre à majorer par un facteur 2 pour le contribuable?

Recoupement: budget de l'API de l'ordre de 400 millions, dont 25% sous fraude, soit

100 millions

4-2) Fraude sur les subventions et aides sociales

Versement d'aides sociales diverses (aide au logement, allocation de soutien familial, bons de vacances, etc.) aux fausses familles prétendument "monoparentales" et à d'autres familles plus ou moins recomposées dissimulant des revenus : 100 millions. Estimation à majorer pour le contribuable, s'agissant d'argent public, d'un facteur 2 ou plus.

Recoupement: budget de cette sorte d'aide sociale aux familles, de l'ordre de 500 millions, dont 20% sous fraude, soit

100 millions

5) Coût en dépenses de santé publique induites

Prise en charge des pathologies graves ou légères induites par les chocs psychologiques et mentaux de rupture de contact enfant-parent, ce coût étant à répartir probablement par 4/5 sur l'argent public (hôpitaux psychiatriques, CMPP, Sécu, etc.) et 1/5 pour les particuliers: 100.000 cas au moins de troubles légers psychosomatiques (asthme, angoisse, troubles ORL des enfants notamment) et 5.000 cas plus graves, adultes ou enfants; au total, équivalent de 10.000 dépressions graves, parents ou enfants, à 10.000euros le cas, soit 100 millions.

Recoupement: 20 journées d'hospitalisation par cas grave, à 500euros la journée, donc bien 10.000euros par cas grave soit

100 millions

6) Coût en dépenses de traitements sociaux publics induits

Prise en charge du chômage des parents maltraités, chômage induit par leurs difficultés, SDF créés par l'expulsion du domicile familial : au moins 10.000 victimes à coût individuel de 10.000euros par an, coût probablement fortement sous-estimé, donc au moins

100 millions

7) Coût des conséquences sur les enfants

7-1) Conséquences sur l'école

Elèves démotivés, enseignants déstabilisés, petite délinquance (dégradations scolaires), échecs scolaires supplémentaires, dus à la perte de la moitié de l'autorité parentale et de la culture de la demi-famille exclue: impact général de l'instabilité familiale sur le système scolaire difficile à estimer, mais en gros 200.000 victimes entre enfants et enseignants, avec équivalent d'au moins 50 heures de travail perdues par an pour chaque victime, chaque heure étant estimée à 10euros (prix horaire minimum d'un rattrapage scolaire !), soit

100 millions

7-2) Conséquences directes sur la vie des enfants

Suicides supplémentaires, crimes familiaux par anticipation de l'exclusion, violences et délinquances juvéniles graves supplémentaires, conduites à risque déguisant des suicides, coût des services de police et secours d'urgence sollicités : 30 actes graves chaque jour, 1.000 par an, chaque cas grave estimé à 1 million d'euros, soit 1 milliard.

Recoupement : estimation officielle du nombre annuel d'actes de maltraitance, 50.000. Le nombre de 1.000 crimes supplémentaires dus aux dysfonctionnements institutionnels et aux déstabilisations qu'ils déclenchent est donc de 2%, ce qui semble modéré. "Prix de la vie" et "prix d'une incapacité majeure" de l'ordre du million d'euros, tels qu'estimés par les compagnies d'assurances.

1 milliard

Conclusion

Le montant des gaspillages annuels infligés à l'économie nationale par les dysfonctionnements de la justice familiale peut être estimé à plus de 2 milliards d'euros et pourrait même atteindre la dizaine de milliards.

Le chiffre précis est à affiner: mais déjà, l'ordre de grandeur, lui, est significatif.

Cette note montre que la "justice familiale" fait des victimes, à un coût pour l'Etat (le contribuable) et les particuliers se chiffrant en plusieurs milliards d'euros. A ce chiffre il faut ajouter les milliards de manque à gagner par démolition d'une fraction sensible des acteurs économiques.

Pour l'emploi, c'est l'équivalent de centaines de milliers de chômeurs créés par une machine à détruire familles, individus, et enfants en particulier. Que des études plus fines soient entreprises, que le législateur prenne rapidement ses responsabilités pour une vraie réforme, tel est le souhait ardent de notre réseau.* * *